

Tragique accident de la circulation dans le département du Ntem

Un mort dans une collision entre une moto et une voiture au village Nkok-Ebègne



Paulin Allogho Mezui de son vivant.

PME
Bikondom/Gabon

DRAMATIQUE accident de la circulation hier dans le district de Bikondom, département du Ntem dont Bitam est le chef-lieu. Un motard, âgé d'une quarantaine d'années, a perdu la vie dans un choc frontal avec un véhicule.

La victime s'appelle Paulin Allogho Mezui, chauffeur à la sous-préfecture du district de Bikondom, par ailleurs secrétaire du canton Ntem 2. Le drame s'est produit vers 6h45, au village Nkok-Ebègne, sur l'axe Nkolmengoua-Bikondom, à une vingtaine de kilomètres de Bitam. Informé de la situation, le sous-préfet dudit district, Dagobert Essono Nguema, s'est immédiatement



Photo : PME

La moto qu'il conduisait.



Photo : PME

Le Mitsubishi impliqué dans l'accident.



Photo : PME

La stupéfaction des populations de Nkok-Ebègne.

rendu sur le lieu du tragique accident, en compagnie des agents de la brigade de gendarmerie de Bikondom et d'un médecin. A leur arrivée sur place, ils n'ont fait que

constater la mort du quadragénaire, des suites de ses blessures. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident mortel. C'est

dans ce cadre que le conducteur du véhicule impliqué dans le drame a été interpellé, puis placé en garde à vue. **CHOC FRONTAL.** Selon les premières constatations, un mauvais dépassement serait la cause de cet accident mortel. Une source proche du dossier renseigne en effet que Paulin Allogho Mezui est parti très tôt, hier matin, de Bikondom, en fourchant sa moto, pour aller percevoir son salaire du mois de février à Bitam. Chemin faisant, l'agent de la sous-préfecture du district de Bikondom s'est retrouvé roulant derrière un véhicule. Il aurait ensuite entrepris une manœuvre

pour le dépasser. Malheureusement, pendant qu'il effectuait cette opération hasardeuse, et alors que la visibilité était nulle (certainement du fait de la poussière soulevée par la voiture devant lui), la moto conduite par le secrétaire cantonal du Ntem 2 et un Mitsubishi pick-up double cabine qui circulait dans le sens contraire se sont retrouvés nez-à-nez. La violence du choc entre les deux engins a été telle que Paulin Allogho Mezui a été éjecté de sa moto, puis projeté à plusieurs mètres de là. Grièvement atteint à la tête, le malheureux secrétaire cantonal a rendu l'âme, quelques minutes plus tard.

Coups et blessures volontaires à Kango

Un infirmier du centre médical tué lors d'un braquage

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

C'est en voulant regagner son domicile, au sortir d'une petite virée au débarcadère de Kango, qu'Augustin Biyogo aurait été braqué par le jeune Patrick-Alexandre Eyene-Nkoghe, ce dernier s'étant armé d'un morceau de bouteille cassée pour commettre son acte. Évacué à l'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba - après une courte phase d'observation au centre médical local -, la victime a rendu l'âme des suites d'un traumatisme crânien.

LE personnel du centre médical de Kango, chef-lieu du département du Komo, n'en revient toujours pas. L'un des siens, l'infirmier d'Etat Augustin Biyogo, un compatriote d'une cinquantaine d'années, est passé de vie à trépas, à la suite des coups portés par Patrick-Alexandre Eyene-Nkoghe, un adolescent de 19 ans. Une source proche de la brigade de gendarmerie



Photo : DR

Patrick-Alexandre Eyene-Nkoghe attend désormais son procès...

de Kango-centre en charge de l'enquête rapporte que les faits se sont produits dans la nuit du vendredi 1er février dernier. Il est environ 22 heures, lorsque l'infirmier

d'Etat et major du centre médical se rend au débarcadère de la localité pour prendre une bière. Augustin Biyogo passera finalement près de deux heures dans le troquet. Et vers



Photo : JONAS MOULENDA, JONAS MOULENDA / L'Union

... à la prison centrale de Libreville.

minuit, il quitte les lieux pour regagner son domicile. En empruntant la ruelle conduisant au centre médical, Augustin Biyogo est violemment agressé à l'arme blanche par un noctambule. La victime s'écroule et se vide progressivement de son sang. Ce n'est que vers 3 heures du matin qu'un usager se rendant à l'unité sanitaire constate le corps inerte de l'infirmier sur le bitume. Il en informe les responsables du centre. **INCULPATION.** Quelque temps après, la victime, gravement blessée à la

tête, est transportée à l'intérieur de l'hôpital pour être examinée par un médecin. Elle est d'abord gardée en observation puis, à la mi-journée du samedi 2 février, l'équipe médicale constate qu'elle est dans un semi-coma. D'où l'évacuation du blessé à l'hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, au PK 9 de Libreville, où il décède des suites d'un traumatisme crânien. Quatre jours plus tard, c'est-à-dire mardi 6 février, une plainte est déposée contre X par le médecin-chef du centre

médical à la brigade de gendarmerie de Kango-centre. L'enquête diligentée par les Officiers de police judiciaire (OPJ) aboutit à l'arrestation du jeune Patrick-Alexandre Eyene-Nkoghe. « Le mis en cause pensait avoir commis le crime parfait. Malheureusement pour lui, un témoin était planqué dans la pénombre, observant l'agression perpétrée contre l'infirmier », confie notre informateur. Patrick-Alexandre Eyene-Nkoghe expliquera par la suite s'être servi de tessons de bouteille pour attaquer la victime. Avant de lui faire les poches et prendre le large avec la modique somme de 2 500 francs trouvée sur elle. Le mis en cause a été présenté au procureur de la République près le tribunal de Libreville, qui a transféré le dossier à un juge d'instruction. Le 26 février 2019, il a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Gros-Bouquet, pour coups et blessures volontaires (CBV). Conformément à l'article 230 du Code pénal.